**Compte rendu de la rencontre du 19 mars 2019**

**Comité esthétique AQPSE**

Présentation :

* Nom
* École – ville
* Compétences enseignées (DEP/ ASP)

**Myriam Darcy:** École professionnelle St-Hyacinthe, graduée en 2009, enseigne le DEP et fait son BAC depuis 2013 (seulement DEP offert à son centre) : Hygiène et sécurité, Interaction prof. Consult. Et exam peau, cire, soin des mains.

**Sandra McGrath:** Centre Compétences Outaouais, Gatineau. Enseigne aux DEP-ASP sur 1 an, enseigne cette année beaucoup en ASP (elles sont seulement 2 sur 6 à l’enseigner)- soin des mains – interaction prof.

**Jessika Lessard:** École professionnelle St-Hyacinthe, en enseignement depuis 2000, dans le nouveau programme DEP depuis 2017, a enseigné la plupart des compétences depuis ses débuts.

**Manon Corrigan:** Chateauguay (Beauharnois) en ASP épilation et pour le CSMO (privé) et suppléance à St-Jean parfois en esthétique aussi.Graduée en esthétique en 1986, a ensuite complété ses formations en électro, masso. et début 2000 a travaillé avec médecin en photoépilation. Elle était propriétaire d’un spa et a vendu dans la dernière année.

**Vicky Blanchette :** Centre de formation Rimouski-Neigette, Graduée en 2004 esthétique et électroépilation, technicienne en photoépilation depuis 2008, enseigne depuis 2017 au DEP et ASP, nouveau programme a été instauré en 2017. Fait actuellement son BAC à temps partiel.

Voici quelques questions posées lors de cette rencontre:

**Programme:**

1. **Quelles difficultés avez-vous rencontrées depuis l'intégration du nouveau programme?**

**Sandra :** La plus grande difficulté est celle de l’organisation des horaires. Nous ne sommes que 3 pour le moment qui sommes qualifiée pour la photo épilation au programme ASP et donc ceci nous a fait vivre un manque au programme DEP.

L’épilation au sucre était aussi un souci car cette technique est peu en demande dans notre région et notre équipe n’y était pas très familière. Des formations ont dues s’ajouter.

**Jessika**: Aucune difficulté particulière avec l’introduction du nouveau programme DEP.

**Manon**: Pas de difficulté de leur côté non plus. 2 enseignantes pour le ratio en ASP.

**Vicky :** Difficultés dû au manque d’expérience (nouvelle enseignante au moment de l’introduction du nouveau programme) et au fait que les examens n’étaient pas toujours conçus lors de l’enseignement de certaines compétences cossues. Au final, belle coopération dans l’équipe et travail qui porte fruit.

1. **Quelles compétences enseignez-vous cette année?**

**Myriam** : DEP : santé et sécurité, interaction prof., consultation et examen de la peau, cire, soin des mains et des ongles

**Sandra :** DEP esthétique : Interaction professionnelle et soins des mains et des ongles **et** ASP en épilation : Toutes les compétences partagées avec 1 collègue

**Jessika :** DEP : Métier et formation, manœuvres de modelage, maquillage base et élaboré, traitement facial (en équipe).

**Manon**: ASP électro et photoépilation, DEP manœuvres de modelage et consultation et examen de la peau

1. **Avez-vous utilisé les évaluations BIM ou des évaluations conçues maison? Pour quelles raisons?**

**Sandra :** Toutes nos évaluations sont de BIM. Nous voulions être conformes au programme du Ministère et surtout se sentir plus en confiance pour la deuxième année. (Nous avons introduit les 2 programmes en août 2017. Notre département a d’ailleurs participé à l’élaboration de 3 évaluations sommatives au BIM.

Nous avons pris le temps de valider tous les examens en équipe avant de les choisir.

**Myriam**et **Jessika :** Elles ont tout refait les examens «maison», en fonction de leurs besoins, en concertation de groupe d’enseignantes dans leur département et avec l’aide de la conseillère pédagogique qui les a beaucoup aidés. Elles ont respecté le 70% des points prédéterminés mais ont ajusté la balance. Pour l’évaluation de Peau et annexes, elles ont pris des photos libres de droits et dans leur entourage et les ont mis sur CD (pour contrer les effets non concluant de photocopies). Ce CD était remis à chaque élève lors de l’évaluation afin de le consulter pour répondre aux questions sur papier dans un cahier-réponses.

**Vicky :** La plupart des évaluations utilisées sont celles de BIM, au fur et à mesure qu’elles sont sorties. Certaines ont été modifiées pour répondre à nos besoins ou pour corriger de petites erreurs (tel que courants combinés au niveau du pointage ou Peau et annexes : références sous les photos l’an dernier qui donnaient les réponses…), et certaines ont été créées avant la sortie de BIM et conservés par choix (ex : Peau et pilosité).

1. **Au niveau des horaires, quelle solution avez-vous trouvé pour l'ASP photo/électro?**

**Sandra :**

* Nous avons 15 élèves au programme ASP.
* Nous avons 2 salles distinctes pour la photo épilation. En épilation a l’électricité elles sont avec 1 enseignante et en photo épilation nous formons des groupes de 5 qui sont avec 1 enseignante par cours. (2 enseignants=10 élèves et 5 en suivi ou devoirs à la maison. Ceci nous permet d’avoir un meilleur dynamisme en classe et surtout plus de temps de pratique réelle et non seulement de l’observation.
* Il était essentiel pour nous de minimiser le temps lié uniquement à l’observation. Nous voulions trouver un moyen pour que l’élève fasse une pratique réelle au même titre que les autres compétences du programme.
* Cette organisation des horaires demande plus d’enseignante en même temps mais c’est ce qui fonctionne bien pour nous. C’est dispendieux par contre et notre direction est en recherche pour faire différemment éventuellement.

**Manon :** 10 ou 11 élèves par groupe en ASP, la moitié des élèves travaillent de la maison en alternance lorsqu’ils sont en photoépilation (puisque le nombre d’élèves/prof est de 5)

**Vicky :** Mes collègues, qui ont conçu les horaires lors de l’arrivée des nouveaux programmes, ont réussi à y insérer la photoépilation et l’électroépilation en simultané dans 2 locaux différents, grâce au nombre de prof disponibles et formées pour les enseigner. Un maximum de 18 élèves s’inscrivent en ASP, des sous-groupes de 4 ou 5 élèves sont déterminés au début des compétences #7 et #8, après que la théorie ait été vu. 2 sous-groupes se retrouvent en compétence #7 alors que les 2 autres sont séparés dans le local de photoépilation avec 2 prof et 2 appareils. Les élèves sont donc toujours présents à l’école et cheminent en alternance.

**Myriam et Jessika :** (la question ne s’applique pas puisque l’école n’offre pas l’ASP)

1. **Est-ce que dans vos centres les profs enseignent dans les 2 programmes obligatoirement? (question de Sandra)**

**Myriam :** pas d’ASP

**Sandra :** Non, seulement 2 sont disposés à l’enseigner

**Jessika :** pas d’ASP

**Vicky :** 4 enseignantes sur 5 sont formées pour enseigner les 2 programmes, et éventuellement il est prévu que tous le soit. Ce n’est pas tant que ce soit obligatoire, qu’une question d’être disponible pour offrir à l’interne nos formations et mettre les chances de notre côté pour enseigner le plus de compétences possibles.

**École:**

1. **Est-ce que vous avez beaucoup d'inscriptions pour l'an prochain?**

**Sandra :** Nous avons 30 inscriptions sur une capacité maximale de 50 en date de 18 mars. En ASP nous avons 13 inscriptions pour un maximum de 15.

Cette année, Ont vécu une baisse; étaient 50 élèves en début d’année et sont maintenant 28, du jamais vu.

**Jessika :** 24 élèves peuvent être admis, maximum par groupe. Des sélections se font encore dans son école, par une firme engagé qui se charge de faire passer les tests, en collaboration avec les enseignantes et la conseillère en orientation de l’école.

**Manon :** En date du 19 mars, elles forment un groupe de 23 et ont eu 2 départs.

**Vicky :** Nous avons 28 inscriptions pour le DEP l’an prochain, nous espérons en avoir davantage pour pouvoir partir 2 groupes (les statistiques sont plus heureuses que l’an passé à pareille date), nous pouvons accueillir 22 élèves par groupe.

Cette année, un groupe de 19 élèves seulement (habituellement 2 groupes de 22), et 13 en font toujours parti. 18 élèves ont débutés l’ASP en janvier et seulement 12 sont toujours en cours de formation.

1. **Avez-vous mis en place des dispositions particulières dans votre école? (départ de groupe en cours d'année, formation en continue, etc.)**

**Sandra :** Le DEP se donne sur 1an, de fin août à mi-juin depuis quelques années. Le but était de réduire le taux de décrochage en leur permettant de faire du 35h/semaine et d’obtenir leur diplôme plus rapidement.

Comme la demande est présente pour nous (bien que ça ralentisse depuis 3 ans), nous avons ajouté un groupe de 5 étudiantes de janvier à juin (élèves diplômées de notre centre en esthétique et électro DEP et ASP) de l’ancien programme pour faire le 120h de photo épilation [se présentent les lundis seulement]. C’est d’ailleurs une mesure très intéressante que le ministère permet et très avantageux pour nous pour garder notre clientèle qui débute ses traitements en photo et qui se verrait sans soins de janvier à octobre. [Sandra nous spécifie que les élèves diplômées DEP/ASP de l’ancien programme ont 5 ans après leur sorti pour bénéficier d’une mise à jour pour l’obtention du diplôme de la photoépilation (120h) et coûte seulement 55$ d’inscription à l’élève.]

**Jessika :** Le DEP s’offre sur 1an ½**.** Un groupe débute en août et un groupe débute en janvier (habituellement moins nombreux).

**Manon :** À Chateauguay le DEP s’offre sur 1 an.

**Vicky :** DEP sur 1an ½ et ASP sur ½ année. Nous réduirons les heures (journées de 6h plutôt que 7h) et le nombre d’heures/ semaines (27 heures plutôt que 30/35h) pour l’an prochain afin de réduire le risque d’épuisement des élèves.

1. **Quel est le nombre d'heures moyen d'enseignement par semaine (prof)?**

**Sandra :**

* Les enseignants avec une permanence enseignent 630 heures par année et les contractuels 720h.
* Pour les 3 enseignantes au programme ASP la période de septembre à décembre représente 26-30h. Au DEP c’est une moyenne d’environ 21h semaine. IL est important de noter que toutes 3 des 6 enseignantes des 2 programmes enseignantes tant à l’ASP qu’au DEP.

**Jessika :** Est en charge de faire les horaires dans son département. La direction lui demande, dans la mesure du possible, environ un 18h/semaine par enseignant. Variable jusqu’à 24h/semaine par enseignant.

**Vicky :** Très variable selon le moment de l’année, souvent beaucoup d’heures lors de l’enseignement de la photoépilation/électro.

1. **Quel est le nombre d'heures moyen pour les élèves par semaine?**

**Myriam :** en moyenne 27h/semaine.

**Sandra**: Nos étudiantes ont 35 heures de cours par semaine. 8-11h45 le matin et 12h35-16h20 en après-midi. Cet horaire est pour le DEP et l’ASP.

**Jessika :** Les enseignantes ont instaurés ce qu’elles appellent des périodes de « R-T-R » : Récupération - Tutorat - Reprises d’examen où les élèves sont convoqués obligatoirement si nécessaire (elles doivent être disponibles au besoin). Cela équivaut à ½ période aux 2 semaines et c’est planifié dans les horaires. Les 3 groupes sont confondus, les enseignantes se divisent le temps et les élèves, cela fonctionne très bien pour eux.

**Vicky :** Cette année :DEP varie de 27 à 30h/semaine, ASP 30 à 35h/semaine

*Un gros merci à vous toutes pour votre participation et vos commentaires!*

*Vicky Blanchette, membre du comité de l’AQPSE, dossier esthétique*